

par Le Dr Philippe Cathala (Délégué général aux affaires européennes et internationales)

"Le Dr Eric Baccard, médecin légiste, retrace dans un livre-témoignage captivant une carrière entière vouée au service des victimes et (de la justice, en particulier internationale).

Il nous replonge dans l'enfer d'affaires hors normes, et désormais jugées, sur lesquelles il est intervenu en France, que ce soit le massacre du Temple Solaire, l'affaire Flactif au Grand-Bornand ou l'incendie du Tunnel du Mont-Blanc, et nous initie, entre autres, à l'exercice singulier, mais complexe, de l'identification des corps.

Il évoque aussi, dans son ouvrage de 420 pages, la genèse de son engagement international, qui l'a conduit à parcourir la planète, notamment dans les Balkans et en Afrique subsaharienne, sollicité par différentes autorités judiciaires internationales pour apporter son expertise puis son témoignage sur les horreurs et les pires abominations que l'homme peut infliger à l'homme.

Dans un style direct, il nous raconte avec une précision chirurgicale la fouille de plusieurs charniers en ex-Yougoslavie ou en Centrafrique, le procès de Slobodan Milosevic, la création d'une morgue de fortune dans une usine de climatiseurs au Kosovo (qui recevra 1400 corps à expertiser), l'examen des preuves biologiques qui furent produites lors du procès de Nuremberg à la demande de la Cour internationale de justice inquiète de leur préservation (notamment ce qui a été présenté comme du savon fait avec de la graisse humaine. Il détaille encore ses interventions sur de multiples théâtres de crimes de guerre, de violations des droits de l'homme, de massacres de civils, de viols collectifs et autres atrocités, en RDC, en Ouganda, au Kenya, au Darfour, au Mali, en Côte d'Ivoire, et quand il y en a eu, les témoignages judiciaires qui se sont ensuivis.

Son expérience – notamment au bureau du procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et comme médecin légiste en chef pour le Kosovo – lui a valu d'être sollicité en 2004 par la Cour pénale internationale afin de créer puis de développer les ressources de police scientifique et de médecine légale au sein du bureau de la Cour chargé de la preuve scientifique.

Un livre passionnant et un témoignage médical pour l'histoire ! "

